

1 021 démissions
chez les maires
Désengagement
de l'État
Nouvelles
attributions...

C'EST QUOI ÊTRE MAIRE AUJOURD'HUI ?

COMMÉMORATIONS
DU 11-NOVEMBRE



ÉCOLES : UNE RENTRÉE
SOIGNÉE



UNE JEUNESSE ENGAGÉE
ET FIERE DE ROANNE





AC Environnement

Cette capture 3D du centre administratif Paul-Pillet créée par AC Environnement est tout simplement saisissante. Cette société riorgoise spécialisée dans le BIM (Building Information Modeling) a mis au point un logiciel ultra performant, inédit sur le marché mondial, capable de chasser le gaspillage dans les bâtiments. Une aubaine pour les collectivités qui veulent réaliser des économies mais aussi pour celles soucieuses de la préservation de l'environnement. « Il a été dit lors de notre réunion qu'un milliard de points (en noir sur la photo) a été mesuré pour décoriquer le centre Paul-Pillet jusqu'au moindre détail, les portes, les prises électriques, les extincteurs..., nous explique le maire Yves Nicolin. Chaque fois qu'on voudra intervenir sur ce bâtiment, ce logiciel grâce à un Cloud va nous permettre de le faire en connaissance de cause et par conséquent de réaliser des économies.»



 Scannez le QR code pour en savoir plus.



septembre 15 Le Forum des associations et Les gestes qui sauvent ont rassemblé plusieurs milliers de visiteurs le temps d'un samedi. Preuve de l'esprit citoyen qui habite les Roannais. Tout le monde avait à cœur de valoriser les associations roannaises qui oeuvrent au quotidien pour aider leurs prochains, à l'image de cette simulation de sauvetage.



septembre 22 Datant de 2002, le synthétique du stade Mallevall avait réellement besoin d'un lifting. C'est chose faite depuis la rentrée avec un nouveau terrain performant, profitant d'un revêtement en liège. Le tout à l'initiative de la Ville, du Département, de la Région et de l'État.



septembre 15 & 16 La première édition de Cars & Bus, d'hier et d'aujourd'hui, organisée place des Mariniers, a remporté un vif succès. Près de 7000 personnes ont pu découvrir une trentaine d'autocars de collection et profiter d'une balade autour du port.



septembre 25 & 26 À l'occasion de La Fête de la Science, l'Espace Congrès a vibré au rythme d'une vingtaine d'ateliers (astronomie, environnement, nutrition, robotique...) sur le thème « Le futur ». Scolaires et grand public ont pu s'initier aux sciences tout en s'amusant.



septembre 21 Le CFA du Roannais a répondu présent à l'invitation de RTO pour participer à cette nouvelle édition de La Fête de la Gastronomie-Goût de France. Chacun a pu se régaler et déguster des spécialités du Périgord, invité d'honneur de RTO, réalisées par les apprentis.



septembre 25 Le grand projet urbain et commercial Foch-Sully est entré dans sa phase de déconstruction avec notamment la démolition d'immeubles situés rues de Sully et Salengro. Ce sont 8 mois de travaux et 5000 m² de terrain concernés. Livraison prévue pour ce nouvel équipement en 2021.



octobre 12 Le stand de la Ville et de Roannais Agglomération a fait sensation auprès de 16000 visiteurs, qui avaient la possibilité d'être immergés dans le Roanne de demain et d'apprécier tous les futurs projets via un casque de réalité virtuelle. On en redemande !



octobre 1er La 16^{ème} édition du Festival Roanne Table Ouverte a été lancée devant 1200 convives réunis aux Halles Diderot, haut lieu de la gastronomie roannaise. Restaurateurs, métiers de bouche, viticulteurs et Meilleurs Ouvriers de France ont participé à ce rendez-vous gourmand.



octobre 9 Modernisation des outils, offre documentaire enrichie, accès plus rapide et gratuit... La médiathèque propose désormais un portail numérique fonctionnel et adaptable sur smartphones et tablettes. Poussez le portail et cultivez votre médiathèque sur bm-roanne.fr.



octobre 12 La Chorale a débuté la saison à domicile par deux victoires, que ce soit en Championnat et en Leaders Cup. De bon augure pour Mathis Keïta (au centre) et ses coéquipiers.



Roanne hier et aujourd'hui...

Avec ce montage réalisé par le service communication mixant deux clichés, nous vous proposons de découvrir un instantané de la ville aujourd'hui et au siècle dernier.

Pour ce numéro, nous avons choisi de faire un zoom sur l'église Saint-Louis

photo aujourd'hui : Frédéric Rizzi / photo ancienne (début du 20^{ème} siècle) : Ville de Roanne, Médiathèque - www.memo-roanne.fr

ROANNE MAG : Directrice de publication : Jade Petit. Ce magazine a été intégralement réalisé par le service communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération. Rédacteur en chef : Emmanuel Demont. Rédaction : Catherine Zappa, Karine Montagnier, Stéphane Fattoretto, Céline Martinez, Nathalie Castello, Anthony Verpillon et Isabelle Fély. Photos (sauf mention contraire) : Frédéric Rizzi, couverture : Frédéric Rizzi. Maquette : Nathalie Castello. Imprimerie : Chirat. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2018. Tirage : 24 540 exemplaires. Magazine imprimé sur papier PEFC.

Retrouvez toutes nos coordonnées sur le site internet Roanne.fr

Mairie de Roanne : 04 77 23 20 00
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.



SOMMAIRE

10. DOSSIER

C'est quoi être maire aujourd'hui ?

8. À LA UNE

Une jeunesse engagée et fière de Roanne

16. ROANNE AU QUOTIDIEN

Objets trouvés - Perdu(s) de vue

Santé - Muscler votre cerveau !

Écoles - Une rentrée soignée

Infos pratiques

Coupon - Repas des seniors

22. RENDEZ-VOUS

Commémorations du 11-Novembre

24. L'ESPRIT SPORT

L'AER42 : un club à la pointe de l'épée

25. ROANNE ASSO

L'Estivale du kiosque - Des bénévoles au cœur du succès



Chères Roannaises, chers Roannais,

Les annonces gouvernementales s'enchaînent sans pour autant être suivies des faits. C'est donc une très mauvaise « surprise » à laquelle doivent faire face la Municipalité et les familles des quelque 2 500 enfants scolarisés dans les écoles publiques.

En novembre 2017, le ministre de l'Éducation nationale annonçait la généralisation du dispositif « Devoirs faits » à l'ensemble des écoles primaires de notre pays.

Lors de son intervention dans le journal de 13h de TF1 en avril, le Président de la République, lui-même, avait confirmé la mise en place de cette mesure qui permet à tous les élèves de quitter l'école, le soir, en ayant fait leurs devoirs.

Nous voilà en octobre et, malgré plusieurs relances de notre part, force est de constater que l'État n'a pas bougé et qu'il appartient, une fois encore, à notre Municipalité de s'organiser pour pallier une nouvelle défaillance du gouvernement.

Notre désarroi est aussi grand que celui des parents et des enfants surtout quand nous savons que la question des devoirs après la classe ne semble pas complètement tranchée malgré la directive de 1956 !

Pour répondre à l'urgence, nous avons mis en place dans chaque école les moyens pour accueillir, après la classe, les enfants dont les parents travaillent. Ainsi, chaque écolier peut pratiquer une activité ou effectuer ses devoirs dans un lieu calme et approprié.

Face au désengagement de l'État, avec mon équipe, nous nous sommes une nouvelles fois mobilisés pour apporter une réponse pragmatique et concrète aux Roannais.

Fidèlement

Yves Nicolin
Maire de Roanne
Président de Roannais Agglomération



Prochains Conseils Municipaux les mardis 6 novembre et 11 décembre en Mairie et en live sur Roanne.fr



Emre

Charlotte

Noa

Inès

Anaé

Margot

Vincent Poillet

Conseils municipaux des Enfants et des Jeunes

Une jeunesse engagée et fière de Roanne

Qu'ils soient investis dans le Conseil Municipal des Enfants (CME) ou celui des Jeunes (CMJ), tous ont à cœur de mener des actions pour promouvoir la ville de Roanne. Retour sur les projets et moments forts vécus par ces jeunes citoyens.

NATIONS UNIES ET PRÉFECTURE

Le 11 juillet 2017, sous la houlette d'Hélène Lapalus, adjointe à la Jeunesse, vingt-et-un membres du CMJ sont allés à Genève pour visiter l'ONU. Et mieux comprendre le rôle des institutions internationales. Le local n'est pas non plus laissé de côté, avec la visite de la sous-préfecture par le CME et une rencontre avec le sous-préfet, Christian Abrard (17 janvier dernier), qui a répondu à toutes les questions pour le plaisir de jeunes particulièrement attentifs et curieux.

VISITE DU CAMP DE CONCENTRATION DE STRUTHOF (ALSACE)

Afin de mieux comprendre le sens des cérémonies commémoratives, les jeunes élus du CMJ se sont rendus le 24 octobre 2017 au camp de concentration de Struthof. « À notre arrivée, l'atmosphère particulière nous a saisis. Nous étions envahis par la tristesse », confie Inès. Ils ne sont pourtant pas à leur première visite de sites de mémoire mais à chaque fois « ce sont des lieux forts en émotion », assure Noa. « Des voyages qui rendent ainsi notre jeunesse plus responsable et citoyenne. Pour que l'histoire ne se répète pas », conclut Hélène Lapalus.

DES AIRES DE JEUX POUR TOUS

Soucieux du bien-être des enfants, les jeunes du CME ont défendu le projet de jeux tracés au sol dans toutes les cours d'écoles de Roanne. Une nouvelle fois, le maire Yves Nicolin les a écoutés : le conseil municipal a validé le projet. Et pour continuer sur cette lancée, direction les bords de Loire. À leur de-

mande, dans le projet de création d'une grande aire de loisirs, certains jeux seront dédiés aux enfants porteurs de handicaps.

UN CIMETIÈRE POUR ANIMAUX

Pour les enfants du CME, tout être vivant doit être respecté, et tout autant les animaux de compagnie qui meurent aux côtés de leurs maîtres. Le projet se construit et devrait voir le jour d'ici un à deux ans.

LA VIDÉO, LEUR SUPPORT DE COM' FAVORI

Les jeunes ont été très prolifiques ! Le CMJ a réalisé une vidéo « SOS » pour dénoncer le harcèlement en milieu scolaire et une autre pour promouvoir la ville. « En trois minutes, nous arrivons à faire passer un message fort. C'est à chaque fois une fierté de montrer notre travail au grand public, raconte Margot. Notre vidéo contre le harcèlement a même été sélectionnée au FestiPrév' (Festival International du Film de Prévention, Ndlr) à la Rochelle. »

UN ESCAPE GAME POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

Les jeunes du CMJ ont répondu "présent" à l'appel de l'UNICEF. Ils vous donnent rendez-vous à l'Espace Congrès le mercredi 14 novembre (dès 13h30) pour participer à un Escape Game ou jeu d'évasion

grandeur nature, autour de la *Journée Mondiale de l'Enfant*.

Inscriptions auprès de l'UNICEF : unicef42@unicef.fr ou au 06 07 60 03 44. Ce sera gratuit et ouvert aux jeunes de 9 à 13 ans.



Vincent Poillet



© Frédéric Rizzi, Vincent Poillet, Lopicaphotos et DR.



SOCIÉTÉ C'est quoi être maire aujourd'hui ?

L'annonce en cette fin d'été a fait l'effet d'une petite bombe, même si de nombreux indicateurs ces derniers mois laissent présager rien de bon, un gâchis de démocratie. 1021 maires (dont 40 pour une ville de plus de 10 000 habitants), quelle que soit l'étiquette politique, ont en effet rendu leur écharpe tricolore depuis les dernières élections en 2014. Des premiers magistrats usés jusqu'à la corde, peu considérés malgré l'importance de la fonction, et concentrant souvent les critiques des habitants pour des décisions prises au niveau national.

Une défection inédite des maires en France qui s'explique aussi par les faibles moyens financiers mis à leur disposition. L'État sert la vis d'un côté - baisse des dotations publiques, suppression de la taxe d'habitation et diminution des contrats aidés - et demande paradoxalement aux édiles plus de compétences (gestion du FPS, du PACS...). Une sorte de pacte léonin.

Mais comment résoudre cette équation, faire toujours plus avec toujours moins ? Que signifie vraiment être maire aujourd'hui ? Dans un entretien accordé au magazine de la ville, Yves Nicolin, premier magistrat de la commune à deux reprises, apporte de vraies réponses. Il revient sur cette situation inédite, parle de l'évolution du statut en deux décennies et nous apporte un éclairage neuf et pertinent. Sans occulter les leviers à actionner pour redonner du sens à la fonction. Et ce à quelques semaines de la prochaine édition du Congrès des Maires de France, qui se tiendra du 20 au 22 novembre.

Entretien avec YVES NICOLIN - Maire de Roanne

« Mon premier parti, c'est ma ville ! »

À moins d'un mois du 101^e Congrès des Maires de France (20-22 novembre) où il se rendra, Yves Nicolin, premier magistrat de Roanne, nous a accordé un long entretien. L'occasion d'une analyse aiguisée et sans langue de bois sur les rapports qu'entretiennent les édiles avec l'État, sur la fonction de maire et ses évolutions en presque 20 ans.

« Yves Nicolin, vous avez occupé un premier mandat de 2001 à 2008 puis un second depuis 2014. Avez-vous vu des changements dans votre fonction ?

Les contraintes administratives et financières se sont accrues et le maire doit aujourd'hui être beaucoup plus professionnel. Prenons par exemple les règles en matière de sécurité qui ont changé depuis les attentats. On n'organise plus une manifestation comme il y a cinq ans et ce n'est pas du tout le même coût ! Sans être péjoratif, il n'y a pas de place à l'amateurisme ! L'expérience joue, c'est évident. Paradoxalement, ce mandat-là est plus facile à gérer malgré plus de contraintes et de difficultés financières, parce que mon équipe et moi avons déjà occupé des postes à responsabilité et sommes très bien préparés.

Peut-on alors devenir maire aujourd'hui sans jamais avoir exercé la fonction ?

Bien sûr ! Autrement, ce ne serait réservé qu'à une caste. Mais on ne s'improvise pas premier magistrat d'une ville, même d'une petite commune. Ceux qui veulent embrasser un mandat doivent s'y préparer bien avant, au-delà de la simple campagne électorale. Il y a tout un temps d'apprentissage de l'environnement municipal. Encore plus aujourd'hui. On l'a vu avec nos prédécesseurs qui ont rencontré pas mal de balbutiements. Il ne faut pas s'engager si on n'a pas la connaissance, la passion de son village, de sa ville, de son territoire et si on n'a pas de projets... Je regrette toutefois qu'il y ait encore à ce jour trop de politique dans les conseils municipaux.

C'est-à-dire ?

L'opposition ne soutient toujours pas des projets qu'elle porterait pourtant si elle était aux affaires. Il y a trop de postures. Comment les Roannais peuvent-ils comprendre, par

exemple, que l'opposition n'a ni voté pour la baisse de l'impôt ni pour la mise en place de la vidéoprotection ? Comprenez que mon premier parti, c'est ma ville ! Même s'il y a des sensibilités différentes, il n'y a pas de politique de droite ou de gauche sur tout un tas de sujets dans une commune. Je serais éventuellement prêt lors d'un prochain mandat à proposer à l'opposition qu'elle participe aux travaux de la majorité. Et pourquoi pas avec une responsabilité ? Mais est-ce que l'état d'esprit s'y prête ?

« Je ne suis pas là pour prendre des décisions à la place de mes adjoints. »

Votre fonction s'est de plus en plus complexifiée, avec un État qui donne de moins en moins aux mairies et leur impose de nouvelles compétences comme la gestion du FPS, du PACS...

Vous savez, je me considère comme un chef d'orchestre. Chaque musicien joue sa partition et je suis là pour que la musique puisse être jouée avec harmonie, qu'elle soit belle. Je ne suis pas là pour prendre des décisions à la place de mes adjoints, je suis là pour plus de cohérence. Je donne le *la*, je lance les opérations, apporte des idées et tranche si besoin.

Mais quand on vous enlève des musiciens, des instruments, des partitions et qu'on vous demande des mélodies toujours plus impeccables, comment faites-vous ? Comment réussir à faire plus avec moins ?

Il faut avoir une grande capacité d'adaptation. Si l'État vous impose une obligation de



dépenses, il faut affronter l'obstacle en trouvant les bonnes solutions. Et cela nécessite une connaissance précise du territoire. Un maire est aussi une sorte de chef d'entreprise. Certes, il ne va pas chercher du chiffre d'affaires mais du budget, des subventions et des investisseurs pour mener à bien ses projets. Je passe aussi beaucoup de temps à voir ce qui se passe dans d'autres villes et à rencontrer d'autres maires. Il ne faut pas rester tout seul, enfermé la tête dans le guidon. Il faut prendre du temps pour partager les expériences, comprendre ce qui marche ou pas.

Justement quelle a été votre réaction quand vous avez appris cet été que 1021 maires, dont 40 élus de communes de plus de 10000 habitants, avaient démissionné depuis 2014 ?

Plus ou moins surpris. Parce qu'à mi-mandat, il y a souvent un coup de blues de la part de certains élus. Dans une campagne électorale, on décide de s'engager pour sa ville, on parle de projets mais les chemins sont tellement semés d'embûches que certains n'aboutissent pas. Il faut avoir une très bonne connaissance des rouages des collectivités pour arriver à sortir de ce labyrinthe et pousser un projet jusqu'à

son terme. Beaucoup d'élus, qui arrivent avec plein de bonne volonté, s'épuisent assez vite parce qu'ils se sont lancés dans la bataille sans y être préparés.

Beaucoup de ces élus pointent du doigt la responsabilité de l'État...

Le maire représente le point d'entrée pour les citoyens, qui ont des demandes de plus en plus fortes. Pour pouvoir alors leur rendre service, les communes doivent nouer des partenariats avec le Département, la Région et aussi l'État. Sauf que ce dernier a pris de plus en plus de distance avec les collectivités, et joue de moins en moins le jeu de la confiance. On reçoit des instructions de Paris et on a l'impression de n'être plus que des simples exécutants. Cela explique en partie la démotivation de certains élus qui semblent perdre la main sur le local, devenant des bras armés de l'État. La décentralisation semble ainsi bien loin.

Un exemple ?

Le Président a dit qu'il voulait généraliser le repas à la cantine à 1€ pour les défavorisés, contre 3€ aujourd'hui à Roanne par

« Beaucoup d'élus s'épuisent parce qu'ils se sont lancés dans la bataille sans y être préparés. »

exemple alors que le prix de revient est de presque 13€. Sur le plan de la générosité c'est parfait, sauf que ce n'est pas l'État qui paye les cantines mais les communes. Et ce sont donc les Roannais qui paieront les 2€ supplémentaires. Quand l'État fait des choix, il ne faut pas qu'il soit déconnecté de la réalité. Il ne peut pas prendre des décisions sans avoir réfléchi aux conséquences... Certaines décisions poussent des maires sans moyen à abandonner des projets qu'ils avaient portés. La moindre des choses pour l'État serait de travailler avec les représentants de ces collectivités. Il n'y a aucun travail collaboratif entre les associations d'élus et le gouvernement. Personnellement en tant que chef d'entreprise ou maire, j'aime associer mes collaborateurs à mes décisions. C'est normal !

Est-ce que l'État actuel mesure l'importance de la fonction de maire ?

Il en est moins conscient parce que la plupart des membres au gouvernement n'ont pas l'expérience d'un élu local. Ils ne sont donc pas en phase avec les territoires. Exemple, je réclame depuis plusieurs années que l'État nous transmette la liste des fichés S de façon à ce que l'on soit attentif quand on recrute des personnes. Que le loup ne rentre pas dans la bergerie. Une mesure que le Président de la République a entendue semble-t-il. Mais certains nous ont répondu qu'ils ne pouvaient pas nous la donner par peur qu'on fasse fuiter l'information. Où est la confiance ? Je le rappelle, le maire est le premier magistrat de la commune et est officier de police judiciaire, il n'est pas là pour raconter n'importe quoi !

La baisse des dotations de l'État est aussi l'une des raisons de ce désenchantement des édiles...

Il est logique qu'un État ait envie de réformer les choses, mais il dit trop souvent :

« Je décide, et débrouillez-vous ! » Ça peut être décourageant. Il faut en effet s'adapter constamment. Les maires fourmillent pourtant d'idées, faut-il encore que l'État nous fasse confiance. De notre côté, on voudrait changer beaucoup de nos processus lourds et coûteux qui datent du 20^{ème} siècle, comme sur les marchés publics, le recrutement, les paiements... J'attends que l'État nous laisse plus de liberté pour trouver des solutions en termes d'innovation administrative et de management, en recrutant par exemple des non fonctionnaires qui pourront partir lorsque leurs missions seront terminées. Bien sûr que les collectivités doivent être contrôlées pour éviter les dérapages. Même plus s'il le faut ! Mais on aimerait surtout des contrôles sur nos dépenses a posteriori plutôt que de s'en remettre tout le temps à l'État en amont pour une décision. C'est lourd et onéreux.

Comment allez-vous gérer notamment la suppression de la taxe d'habitation, une source de revenu importante pour les communes ?

D'après les échos que nous avons aujourd'hui, la mairie devrait bénéficier d'une compensation financière à la même hauteur. Mais où l'État va-t-il trouver l'argent ? C'est dans le temps qu'on va pouvoir mesurer les choses. On espère qu'il tiendra ses engagements.

Dans quelques semaines, vous vous rendez au Congrès des Maires de France. Qu'attendez-vous de l'État ?

Nous sommes méfiants parce qu'il y a eu beaucoup de signaux négatifs à l'encontre des collectivités. On sait que l'État a moins d'argent. Et si on en attend plus, on fait fausse route ! L'État nous a déjà joué un mauvais tour en nous demandant de participer au déficit alors que les collectivités n'ont pas de déficit puisqu'elles sont obligées par la loi de voter des budgets en équilibre. Roanne est exemplaire en la matière ! Désormais, soit l'État passe un pacte de confiance et les élus retrouveront une motivation. Soit on continue à être dans la défiance entre le pouvoir central et les territoires et on aura alors des maires qui seront de simples exécutants. Vous savez, les élus ne demandent pas grand-chose. Certes ne pas être étranglés financièrement, mais avoir aussi de la considération. On est prêt à plein de changements, à faire des sacrifices mais travaillons ensemble ! »

Être maire aujourd'hui

Une mairie sur tous les fronts

L'État n'a cessé de se décharger sur les collectivités sans pour autant leur offrir une compensation. Gestion du PACS, du FPS..., les mairies comme celle de Roanne ont vu leurs missions se démultiplier.

PACS. Depuis le 1^{er} novembre 2017, les mairies ont récupéré les PACS, jusqu'ici gérés par le tribunal de grande instance. Conséquence : 2847 dossiers (dont 2018 hors commune) ont été transférés à Roanne à cette date. De nouvelles charges supplémentaires (coût du travail, lettres recommandées, impressions...) qu'il a fallu gérer sans nouveau moyen puisque l'État s'est refusé de mettre au pot. Si le nombre de conclusions de PACS reste à ce jour contenu à Roanne (55 entre le 1^{er} janvier et 31 août), la gestion des dissolutions est quant à elle chronophage (121 à la même période).

FPS. Presqu'un an que la mairie a été "invitée" à s'occuper de la gestion des stationnements via la création du FPS (Forfait Post-Stationnement). « Ce qui a engendré de lourds investissements : la Ville de Roanne a dû dépenser 346000€ dans de

nouveaux horodateurs et 16000€ dans de nouveaux terminaux portables pour le personnel », explique Edmond Bourgeon, élu à la Sécurité. Coup de chapeau à la Municipalité qui a su gérer ce virage serré, contrairement à de nombreuses communes confrontées à des bugs (amendes délivrées par erreur aux administrés...). Sachez tout de même que la mise en place du FPS, outre les dépenses, entraîne un manque à gagner de plusieurs centaines de milliers d'euros.

RECTIFICATION DES FICHES D'ÉTAT CIVIL. Autres missions gérées désormais par le service État-Civil de la mairie de Roanne : les changements de prénoms, de noms et surtout les rectifications, plutôt nombreuses. Ces dernières étaient assurées par les tribunaux avant la fameuse loi Justice de 2016.

RAPPEL À L'ORDRE. Si ce dispositif n'est pas une obligation, le maire a fait le choix de l'adopter avec l'accord du procureur de la République. Le Rappel à l'ordre permet de convoquer en mairie des majeurs et mineurs (en présence des parents) pour des incivilités non pénales et de les informer sur les risques encourus. Un dispositif préventif et pédagogique efficace puisque sur 200 dossiers traités jusqu'ici à Roanne, 90% des personnes convoquées n'ont pas récidivé. « Monsieur le maire voulait qu'on agisse aussi d'une manière pédagogique pour ne laisser aucune infraction passer, souligne à raison Lucien Murzi, en charge de la Vidéoprotection. Le Rappel à l'ordre est un des leviers efficaces pour une politique de tolérance zéro. » À noter que la délinquance à Roanne a baissé de 50% depuis 2014 (chiffre de la préfecture).

« Oui » à la Transaction du maire !

Le maire est officier de police et reste l'autorité compétente en matière de sécurité et de lutte contre la délinquance sur sa commune, en partenariat avec la police nationale et la gendarmerie. Pour encore plus d'efficacité, Yves Nicolin n'a pas hésité à dire « oui » à l'opération Transaction du maire. Explications.

10 juillet 2018. Coup de sifflet final. La France vient de battre (1-0) la Belgique en demi-finale de la Coupe du monde. Roanne, comme toutes les communes de France, est en liesse. Mais certains riverains débordent, comme cet automobiliste venu couper en 4X4 le rond-point en face du Palais. Montant de la dégradation : 800€. « Grâce à la vidéoprotection, on a identifié la voiture et convoqué en mairie le propriétaire. On lui a montré la facture et il a dû payer dans un délai à respecter au risque d'être poursuivi par le procureur », raconte Edmond Bourgeon, en charge de la Sécurité, de la Tranquillité et de la Santé Publique. « Sans cette Transaction du maire, on aurait réparé aux frais du contribuable. Ce qui aurait

été injuste », explique Lucien Murzi, en charge de la Vidéoprotection.

UTILE POUR TOUT LE MONDE

Autres intérêts à ce fameux dispositif qui concerne certaines contraventions de 2^{ème} ou 5^{ème} classe (abandon de déchets, dégradation de biens publics...), « il favorise aussi le partenariat avec l'autorité judiciaire, puisqu'on travaille avec l'accord du procureur de la République et le juge d'instance », expliquent les deux élus, fins connaisseurs des questions de sécurité et en constant échange avec le parquet. Et d'ajouter : « Il y a également un vrai caractère pédagogique à l'égard du contrevenant, on crée encore plus

de proximité. Ce qui permet aussi une indemnisation plus rapide de la commune. » Pour exemple, le propriétaire du fameux 4X4 s'est acquitté de sa dette en trois semaines, alors qu'il aurait peut-être fallu plusieurs mois avec des tribunaux engorgés. À ce jour, sur les dix personnes mises en cause convoquées à l'hôtel de ville depuis janvier huit ont mis la main à la poche. « S'ils ne sont pas solvables, nous pouvons leur proposer, pour les majeurs seulement, du travail non rémunéré d'une durée maximale de 30 heures », renchérit Lucien Murzi. « Et si le contrevenant respecte son engagement, l'action publique s'éteint ! Au final, tout le monde y trouve son intérêt », conclut Edmond Bourgeon.



Objets trouvés Perdu(s) de vue

Vous avez perdu un objet dans la ville ? Pas de panique ! Le service objets trouvés de la police municipale l'a peut-être en sa possession... Suivez notre guide !

Vous avez perdu un objet ?

Rendez-vous à la police municipale ! Si votre objet s'y trouve, vous devrez en prouver la propriété en amenant une facture, une photo ou en fournissant un descriptif très précis. Celui-ci vous sera alors restitué gratuitement.

Vous avez trouvé un objet ?

Rapportez-le à la police municipale qui gère ce service. Si jamais elle est fermée, déposez-le à la police nationale qui lui fera suivre. Vous n'êtes pas tenu de décliner votre identité. En revanche, vous devrez préciser le jour, l'heure et le lieu où vous avez trouvé l'objet. L'officier de police procédera ensuite à son enregistrement.

Comment et combien de temps sont conservés les objets ?

Ceux de valeur sont conservés dans une armoire forte, dans des placards ou dans d'autres locaux pour les plus encombrants.

Suivant leur nature, ils sont conservés plus ou moins longtemps :

- 8 jours pour une carte vitale

- 3 mois pour les pièces administratives (papiers d'identité, permis de conduire, carte grise...)

- A minima 18 mois (3 ans en moyenne) pour les autres objets et argent liquide. Les objets en mauvais état ou denrées périssables sont détruits immédiatement.

Que deviennent les objets non réclamés ?

Ils sont remis à l'administration des domaines qui procédera à une vente aux enchères. Si cette administration ne souhaite pas en récupérer certains, la police municipale en fait don à différentes associations. L'argent est quant à lui remis à la trésorerie municipale.

Si vous avez rapporté un bien, il peut vous être remis un an après le dépôt si vous en faites la demande... mais vous n'en deviendrez propriétaire qu'au bout de 30 ans !

L'objet qui a le plus marqué la police ?

Une somme de 1500€ ramenée par une dame. C'est plutôt rare pour être souligné !

Police municipale : Forum Sébastien Nicolas - 04 77 23 21 45. Ouvert de 9h à 17h du lundi au vendredi. Une mise en ligne des objets perdus/trouvés est en cours de préparation.

Santé Musclez votre cerveau !

Le CCAS de la Ville de Roanne a mis en place des ateliers « pepsneurones ». Leur objectif ? Stimuler la mémoire par différentes activités ludiques. S'il est toujours plus convivial de s'exercer en groupe, le CCAS vous livre, pour Roanne Mag, quelques clés afin de stimuler votre mémoire.



Favorisez le bien-être et la détente :

Prenez quelques instants pour faire le vide dans votre esprit. Installez-vous confortablement, fermez les yeux, concentrez-vous sur votre respiration. Détendez vos muscles, inspirez et expirez profondément. Écoutez de la musique. Cet exercice quotidien ne coûte rien et fortifie vos capacités de mémorisation.



Pratiquez une activité et développez du lien social :

En fonction de vos centres d'intérêt, n'hésitez pas à fréquenter des associations, des clubs et des centres sociaux. Vous pourrez ainsi pratiquer une activité épanouissante et échanger avec les autres. Rendez-vous sur roanneasso.fr.



Découvrez ou redécouvrez vos capacités :



Restez curieux du monde qui vous entoure en lisant, en surfant sur Internet, en assistant à des conférences, en regardant des reportages à la télé...



Jouez et remémorez-vous vos meilleurs souvenirs :

Tous les jeux stimulent la mémoire ! Variez les différentes thématiques de façon à faire travailler toutes les zones du cerveau (sudoku, mots croisés, fléchés, scrabble...). Vous trouverez de nombreux jeux dans les magazines. Ceux s'adressant aux seniors proposent des divertissements adaptés pour stimuler votre mémoire. Faites aussi appel à vos souvenirs en feuilletant vos albums photos et remémorez-vous ces instants en les évoquant oralement.



Bougez :

Une activité physique adaptée permet de fabriquer des hormones et réveille votre corps. Vous pouvez aussi partir à la découverte de votre territoire et de ses richesses culturelles et touristiques. Dirigez-vous sur leroannais.com.

Infos pratiques : Inscriptions en cours pour les prochains ateliers. Ateliers gratuits réservés aux Roannais de + de 60 ans. Infos : 04 26 24 10 16.

La Filière gérontologique du Roannais et France Alzheimer Loire vous proposent une conférence Intérêt des thérapies non médicamenteuses dans la maladie d'Alzheimer, jeudi 15 novembre (18h) à l'Espace conférence (av. de Paris). Entrée gratuite.

Écoles Une rentrée 2018 soignée

2 415 élèves ont repris le chemin des seize écoles roannaises le 3 septembre. Afin de leur offrir des conditions optimales, la Ville poursuit ses investissements en matière de travaux : construction, rénovation, rafraîchissement des peintures... Des travaux placés sous le signe des regroupements scolaires pour construire les écoles de demain.

La Municipalité a investi 3,72 millions d'euros dans les écoles roannaises (rénovation, immobilier, matériel...) depuis 2014.

3,72 M€

Écoles maternelle et primaire Mulsant

- Remplacement du contrôle d'accès du parking
- Réaménagement du restaurant scolaire

2 K€
1,1 K€



Écoles maternelle et primaire Clermont

- Création d'une galerie reliant les deux bâtiments de maternelle
- Création d'un préau fermé et chauffé
- Aménagement de la cour de maternelle
- Réhabilitation des locaux existants
- Réaménagement de la cour entre les écoles primaire et maternelle
- Achat de mobilier neuf
- Accélération du déploiement des outils numériques

700 K€



École primaire Jules-Ferry



- Installation de films anti-chaleur sur certaines classes (phase test avant équipement complet de l'école en 2019)

4 K€

École maternelle Carnot

- Rénovation de sols

56 K€



École primaire Arsenal

- Réhabilitation du bloc sanitaires filles en élémentaire
- Réhabilitation complète du bureau de la directrice
- Étude de faisabilité sur la rénovation complète des façades du bâtiment

20 K€

20 K€



École primaire Fontquentin



École primaire Marengo

- 1^{ère} tranche de remplacement des stores, en très mauvais état
- 2^{ème} tranche prévue en 2019

5,5 K€



- Rénovation du 2^{ème} hall
- Rénovation de plusieurs salles de classes
- Reprise de l'étanchéité des toits terrasses

28 K€

8,5 K€

78 K€

École primaire Jean-Rostand

- Aménagements des classes de CP pour accueillir 12 élèves

5,7 K€

École primaire Mâtel



K€ = 1000€



Hôpital, Repas seniors, SPA-Arche de Noé...

Infos pratiques

Pour vous faciliter votre quotidien ou tout simplement pour vous informer, Roanne Mag vous livre quelques infos pratiques à absolument connaître.



Affichage sauvage. Piqûre de rappel indispensable : interdiction d'installer de la publicité commerciale, non commerciale ou d'opinion. Elle est considérée comme sauvage, et peut être soumise à un Rappel à l'ordre. N'oubliez pas que vous pouvez profiter des panneaux LED, notamment d'une gratuité d'une semaine pour les associations et de tarifs préférentiels.



Zéro tabac dans les stades. À l'occasion de l'inauguration du terrain synthétique de Malleval, la Municipalité a lancé une charte qui bannit la cigarette des enceintes sportives : « Quand vous fumez, ce sont enfants qui s'enfument. » Yves Nicolin explique : « Il faut sensibiliser les parents, leur dire de ne pas fumer au stade, car ce sont les enfants qui sont touchés. Il y a désormais des espaces réservés aux fumeurs. » Une initiative du maire saluée par l'hebdo national, notamment créateur du Ballon d'Or, France Football. **Scannez le QR Code (1) pour plus d'explications d'Yves Nicolin.**



Voiture électrique dans les couloirs de l'hôpital de Roanne. Saluons l'initiative de l'association des *P'tits bouchons du Roannais* qui a offert une voiture électrique adaptée aux enfants hospitalisés il y a quelques mois. Une idée judicieuse puisque « les enfants sont alors moins angoissés avant une intervention », confirme sa présidente Christiane Baco. **Scannez le QR Code (2) pour plus d'explications.**



Projet national « Action cœur de ville ». Roanne a été l'une des premières villes à candidater à ce programme national et fait partie des 222 retenues. Mercredi 26 septembre, Yves Nicolin, maire de Roanne, s'est rendu à Montbrison pour signer la convention-cadre avec les différents partenaires dont l'État, Roannais Agglomération, la Caisse des Dépôts, le groupe Action Logement, la Région Auvergne-Rhône Alpes (engagement dans le cadre d'Action Cœur de ville à hauteur de 1.8 M€), le Département et les Chambres de Commerce et d'Industrie, ainsi que celle de Métiers et de l'Artisanat. Ce plan permettra de renforcer l'attractivité de Roanne et de son centre-ville afin de redynamiser la commune et par conséquent de créer de l'emploi et attirer de nouveaux habitants. **Scannez le QR Code (3) pour plus d'explications d'Yves Nicolin.**

Infos pratiques



Exposition Éco-gestes. Une exposition sur les éco-gestes, mise à disposition par EDF, sera programmée au centre administratif Paul-Pillet du 12 au 23 novembre. Deux ateliers sont aussi programmés le 16 pour les seniors (inscription sous conditions au 04 26 24 10 16) et 19 novembre pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire (pas d'inscriptions en dehors du dispositif). Au programme : quizz, expo, remise de kits d'économies d'énergie... Cette action se déroule dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre la municipalité et EDF.



SPA et l'Arche de Noé. La Municipalité a décidé d'augmenter la cotisation versée auprès de la SPA et de l'Arche de Noé de 10 centimes par habitant et par an. À noter que « la SPA compte, pour la période estivale (juin à septembre), 60 chiens abandonnés », explique son président Michel Debout. Le même chiffre environ qu'en 2017. Du côté de l'Arche de Noé, « 219 chats ont été recueillis, c'est énorme », affirme sa présidente, Joëlle Servot. Elle ajoute : « N'oubliez pas de stériliser vos animaux, c'est capital ! »

Les Vitrines de Roanne

Les Vitrines de Roanne vous dévoilent à chaque numéro les nouveaux commerces qui sont venus s'installer dans notre commune, ceux qui changent d'adresse ou de propriétaire.

Plusieurs magasins ont posé leurs valises dans notre ville ces dernières semaines : GI staging / décorateur • Caprices / vêtements (rue Brison) • Altaj / pâtisserie (rue Jean-Jaurès) • A&L Store / cigarettes électroniques (rue Maréchal Foch) • Würth / quincaillerie (boulevard de Nancy) • Bertoleone / pizzeria (Halles Diderot) • Horse spirit / équipement équestre (rue Alsace Lorraine) • Feel Good / restaurant (place du marché) • Cleadom / service à la personne • Pépinière du bien-être / centre de bien-être • Aux caves du Portugal / alimentation • Animaux 4 / alimentation animale (Mulsant). À noter plusieurs changements de propriétaire : Au fil de l'eau / restaurant (quai du commandant Lherminier) • Les Rivages d'Onitsha / librairie (Ex-Mayol) • Rivieraflor / fleuriste (rue de Clermont).

N'oublions pas les enseignes qui ont changé de nom comme Pro beauté devenu Beauty Exp-Hair / spécialiste capillaire (rue Jean-Jaurès) et celles qui ont déménagé comme Côté homme / barbier située désormais rue Bourgneuf.



Repas des seniors le 27 novembre

Le mardi 27 novembre, Yves Nicolin et le Conseil municipal vous convient au traditionnel repas de fin d'année au Scarabée. Pour vous inscrire, munissez-vous de ce coupon rempli et apportez-le au CCAS.



INSCRIPTION AU REPAS DE FIN D'ANNEE DES SENIORS AU SCARABÉE LE MARDI 27 NOVEMBRE 2018 À 12H
À renvoyer au CCAS – Pôle d'animation et de prestations aux seniors – BP 90 512 – 42328 Roanne Cedex

Nom / Prénom :
 Année de naissance :
 Adresse :

N° de téléphone :
 Éventuellement pour la seconde personne
 Nom / Prénom :
 Année de naissance :

Nombre de repas : 1 2
 Roannais de 70 ans et + et leur conjoint (12 € par personne)
 Non-Roannais adhérent d'une association roannaise (30 €)

Mode de règlement :
 Chèque (à l'ordre de la Régie des Prestations de Gérontologie)
 Espèces

Le transport

Transport collectif assuré par la STAR au point de regroupement (entre 10h45 et 11h15) :

- Centre social Bourgogne, 7 rue de Bourgogne B1
- Centre social Condorcet, rue Pdt Wilson B2
- École maternelle de l'Arsenal, 1 avenue Beauséjour B3
- Place du Champ de Foire B4
- Club Jean-Puy, 5 rue Jean-Puy B5
- Place Victor-Hugo B6
- Place Gabriel-Péri B7

Transport accompagné (sous conditions)

Pour la convivialité et le développement durable, pensez au covoiturage. Pour des renseignements complémentaires, téléphonez au 04 26 24 10 16

> Les inscriptions débuteront le 5 novembre pour les Roannais et le 14 novembre pour les non-Roannais.

Pièces à présenter : Une pièce d'identité pour chaque personne et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les non-Roannais : la carte d'adhésion à une association roannaise (en cours de validité).



Archives Ville de Roanne

Commémorations C'était il y a 100 ans...

« Le cauchemar est fini ! » La phrase a circulé dès le matin du 11 novembre 1918 dans les rues de Roanne, peu à peu occupées par un peuple en liesse. 100 ans plus tard, la ville se souvient. Elle honorera ses Poilus morts pour la France mais aussi les combattants allemands morts pour leur pays au cours d'une cérémonie exceptionnelle de commémoration du 11-Novembre emplie d'émotion, en présence notamment des autorités allemandes et de Barbara Bosch, maire de Reutlingen.

Le programme des commémorations s'ouvrira par un concert d'orgue, organisé par l'association *Arenor*, sur le thème Guerre et Paix. Samedi 10 novembre à 20h à l'église Saint-Étienne, ce récital unique sera livré par Hervé Desarbre, organiste du Ministère des Armées. Dimanche 11 novembre, une messe publique sera célébrée en l'église des Minimes à 8h15. Le cortège prendra ensuite la direction du Campus Universitaire Pierre-Mendès-France, où sera inaugurée la stèle de la Voie Sacrée. Jusqu'ici située place Verdun, la borne qui symbolisait la route reliant Bar-le-Duc à Verdun a été récemment déplacée. C'est à l'initiative des associations roannaises d'anciens combattants et de Didier Gallant, professeur d'histoire au lycée Carnot, que la Ville de Roanne a orchestré cette mise en valeur. « Nous avons décidé de placer la borne sur un socle, pour rappeler que c'est d'ici, emplacement de l'ancienne caserne Werlé, que partirent les Poilus roannais des 98^e R.I., 298^e R.I. de réserve et le 104^e R.I. Territoriale », souligne Christian Maisonneuve, adjoint en charge des Anciens Combattants.

Afin de placer ces commémorations sous le signe de la Paix, la Ville de Roanne a décidé de convier Barbara Bosch, maire de Reutlingen,

accompagnée d'une délégation allemande, ainsi que Joël Blary, maire de Ménil sur Belvitte (commune vosgienne où de très nombreux Poilus roannais moururent au champ d'honneur).

CÉRÉMONIE DE LA PAIX

Avec Yves Nicolin, les deux édiles planteront à 10h, au Jardin de la Paix, des bulbes de fleurs printanières en hommage à tous les combattants morts durant la Grande Guerre. Le cortège se rendra ensuite au Monument aux Morts puis au Carré allemand du cimetière, où seront déposées des gerbes de fleurs et où seront lus les messages officiels. Enfin à 11h30, le parvis de l'hôtel de ville, pavoisé aux couleurs françaises et allemandes, sera le lieu de rassemblement des Roannais. Ils assisteront à une exceptionnelle prise d'armes avec montée des couleurs. Tous seront invités à partager le verre de la paix et de l'amitié dans les salons de l'hôtel de ville, où un récital sera donné par les élèves du conservatoire.



Son dernier ouvrage, *La Grande Guerre en Roannais*, livre un portrait fidèle et complet de la vie des habitants des villes et villages du Roannais, avant, pendant et à la suite des quatre terribles années de la Grande Guerre.

Vincent Poillet

La Grande Guerre en Roannais Jean-Paul Nomade : « L'histoire se raconte »

À l'occasion des cérémonies du 11-Novembre, Jean-Paul Nomade, historien régionaliste, propose une visite du cimetière Saint-Claude.

« Pouvez-vous nous expliquer la visite du cimetière ?

Je travaille depuis longtemps sur ce projet avec la Ville de Roanne. Des sépultures de personnalités roannaises me permettront d'évoquer la Grande Guerre : Jean Puy, le Général Defforges, Charles-Louis Picot, le sous-lieutenant de Foudras, les Fortier-Beaulieu, Georges Populle ainsi que le Monument aux Morts et le Carré allemand. Ce sont de formidables traces mémorielles. À partir d'elles, l'histoire se raconte.

Quelle est la particularité du Monument aux Morts ?

Il appartient à la catégorie des sépultures et est l'œuvre de l'architecte Ernest Cornu. C'est une exèdre, un monument en arc de cercle. Il a été inauguré le 1^{er} novembre 1925. Les noms des défunts sont inscrits sur neuf plaques de marbre cintrées. Ce que l'on sait moins, c'est que sous le monument, il y a un caveau où reposent les corps de 201 soldats décédés pour la plupart dans les hôpitaux militaires. Ils sont parfaitement identifiés et disposés par groupe de quatre sur 52 rayonnages.

Parmi les nombreuses anecdotes de votre ouvrage, laquelle souhaitez-vous nous livrer ?

Du fait de la mobilisation en 1914, la rentrée des classes a été retardée au 1^{er} octobre. Mais depuis le 20 août, toutes les écoles primaires et les deux lycées d'État - de garçons (Jean-Puy) et de jeunes filles (Jules-Ferry) - avaient été réquisitionnés pour accueillir les blessés français et allemands. Durant toute la guerre, les élèves du lycée d'État cohabitaient avec l'hôpital militaire 26, au grand dam du proviseur Émile Coussé qui regrettait la proximité avec les infirmières. Ainsi que les repas servis aux élèves, les mêmes que pour les soldats. »

Une autre façon de se souvenir

« Roanne au sortir de la guerre » présente les traumatismes provoqués par la Grande Guerre à travers la correspondance et le vécu d'une famille roannaise. Elle est visible à l'Office du Tourisme jusqu'à fin novembre. Installé jusqu'au 12 novembre dans les rues piétonnes, l'exposition « Se souvenir, se reconstruire, se réconcilier » retrace grâce à des photos d'époque les moments forts de la Grande Guerre.

Pour aller plus loin, l'Office du Tourisme organise des visites du cimetière les 8 et 15 novembre à 14h30. Une manière insolite de découvrir l'histoire de la ville au gré des différentes tombes de Roannais célèbres et du Monument aux Morts. **Renseignements au 04 77 71 51 77.**



L'Académie d'Esgrime du Roannais

Un club à la pointe de l'épée

L'Académie d'Esgrime du Roannais a trouvé un second souffle il y a presque un an. L'intégration dans une nouvelle salle en janvier et la prochaine organisation d'un évènement national viennent récompenser les efforts et pérenniser une structure qui ne demande qu'à décoller davantage.

La présidente du comité départemental d'escrime de la Loire, Laïla Makroud, l'assure : « Roanne est certainement le club le mieux équipé dans le département désormais. » Avec ses 10 pistes d'assauts, la nouvelle salle, située rue Charlie-Chaplin dans le quartier de Mâtel, répond à toutes les attentes.

Au club, on ne cache pas sa reconnaissance envers la municipalité, qui s'est investie pour que tout le monde profite du meilleur équipement possible et soit compétitif.

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR UN NOUVEAU CAP

La centaine de tireurs de l'AER42 n'a désormais plus à attendre qu'une piste se libère pour parfaire la technique - essentielle dans ce sport - qui ne s'acquiert qu'au travers des assauts répétés inlassablement.

L'ancienne structure de la rue Marx-Dormoy était devenue trop étroite (4 pistes), pénalisant les tireurs qui ont besoin de s'entraîner sur des pistes de 10 à 15 mètres, pour éviter la perte de repères en compétition et améliorer les résultats.

Cette nouvelle salle, pour laquelle la Municipalité a investi 852500€ (salle de Boxe incluse), place le club roannais devant le

CASE Escrime de Saint-Étienne, longtemps vu comme un spécialiste du recrutement des jeunes talents ligériens.

½ FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE À ROANNE

Autre bonne nouvelle pour l'Académie d'Esgrime du Roannais : l'accueil des championnats juniors filière H2028, le 31 mars prochain à Roanne. Les 450 meilleurs jeunes français se disputeront la qualification pour la finale du Championnat de France, à la Halle Vacheresse, au Chorum et à la salle Fontalon. Trois équipements mis à disposition par la Ville et Roannais Agglomération. L'entrée sera gratuite, comme sur toutes les compétitions d'escrime. Les jeunes Louis Pradel (fleuret) et Ambre Gaillard (sabre) seront les principaux espoirs roannais. Allez, on croise... le fer !

CONTACT : AER42
Salle d'armes : gymnase Mâtel
63, rue Charlie-Chaplin - Roanne
Tél : 06 82 42 60 18 - 06.20.06.87.68
escrime.aer42@gmail.com
Facebook AER42



L'Estivale du kiosque

Des bénévoles au cœur du succès

Place des Promenades, le kiosque a vibré tout l'été au rythme des animations et concerts gratuits organisés par la Ville de Roanne. Rencontre avec des associations et groupes roannais de danse qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation.

En 2014, l'équipe d'Yves Nicolin décida de redonner vie au kiosque à musique, acquis en 1894 à Lyon par Joanny Augé, alors maire de Roanne, en organisant *L'Estivale du Kiosque*. L'idée : proposer une programmation « musique et danse » et inviter les associations locales à se produire sur ce lieu d'exception sur douze rendez-vous pendant la période d'été. Le succès fut immédiat, grâce notamment aux bénévoles. Témoignages de trois roannaises investies depuis le début.

DES ASSOCIATIONS INVESTIES D'ENTRÉE

« Nous nous sommes impliqués dès le départ », explique à raison Marie-Line Bachimont, présidente de *Tango Vagabond*, association dans laquelle bénévoles et danseurs professionnels internationaux enseignent le Tango argentin. En 2018, ils ont travaillé en amont pour la préparation d'une Milonga, musique tantôt envoûtante et tantôt joyeuse. Après avoir installé un ordinateur et une sono, ils ont proposé des démonstrations et initiations. Un parfait combo pour un public ravi qui en redemande.

VALORISER UN LIEU D'EXCEPTION

Même écho positif du côté de Monique Thivoyon de l'association *42 rue du Tango* qui ne tarit pas d'éloges sur le kiosque : « Il pos-

ède un superbe parquet, idéal pour la pratique de la danse. » Faut-il encore le valoriser. Ce que l'association, investie dans le projet dès la première heure et comme jamais, a su faire en proposant une offre scénique de qualité, avec des danseurs de renommée internationale, dans une ambiance festive et chaleureuse.

LES GENS NE VOULAIENT PAS PARTIR !

Loriane Bachimont qui enseigne les danses latines au sein de son école *Influence Latino* s'enthousiasme : « L'évènement a attiré beaucoup de monde. » Des passionnés venus de Lyon, Saint-Étienne ou Clermont. « Nous avons débuté à 14h par une initiation aux danses latines », explique-t-elle. Spontanément, beaucoup de spectateurs sont venus se mêler aux danseurs. Au final, ils devaient être 25 couples sur scène, grâce à la belle énergie et au savoir-faire renvoyés par l'école de danse. « Le succès a été énorme. Il faudrait réitérer ce type d'évènement ! », conclut-elle.

La Ville remercie aussi

Le Conservatoire Musique et Danse Roannais Agglomération, Décadanse, Avel Mor, Melting Potes, Shadows Parks, Julie, Benjamin Biesse, Rock'n Swing, Sébastien Goutéraud, Smooth Tiger, Volk You et Sortie d'Secours 42.



plus d'événements
sur l'agenda en ligne
Roanne.fr



Téléthon

Commemorations du 11-Novembre



Restez informés !
Facebook Roanne Événements
Twitter @VilledeRoanne

NOVEMBRE

- > JUSQU'AU 17 NOVEMBRE
Lights Contacts
Installation sonore et lumineuse
Médiathèque
- > JUSQU'AU 14 JANVIER
Exposition Eugène Leroy
Musée Joseph-Déchelette
- > JEUDI 8 - 18H30
Écrivain à 3 temps
Dialogue A. Choplin/
P. Fusaro
Médiathèque
- > VENDREDI 9 - 20H
Halka
Cirque
Théâtre municipal
- > SAMEDI 10 - 20H
Antonio Sanchez
Concert Jazz
Organisé par Canal Jazz
Théâtre municipal
- > MARDI 13 - 18H
« Alimentation, santé et plaisir »
Conférence organisée par EOVI
Salle Fontalon
- > MARDI 13 - 20H
Luluknet
Karaoké marionnettique
Théâtre municipal

- > MERCREDI 14 - À PARTIR DE 13H30
Escape Game
Inscription : unicef42@unicef.fr
ou 06 07 60 03 44
Espace Congrès
- > VENDREDI 16 - 21H
Mike Greene & Tomek Dziano
Concert Blues
Centre Pierre-Bérégovoy
- > SAMEDI 17 - 14H30
Pleine conscience
Atelier de méditation
Médiathèque
- > DIMANCHE 18 - 15H
Fanfare de la Gendarmerie Mobile de Paris
- > VENDREDI 23 - À PARTIR DE 19H
Illuminations Sainte-Barbe Soupe des chefs
Hôtel de ville
- > MARDI 27 - 20H
Requiem(s)
Musique classique
Théâtre municipal
- > JEUDI 29 - 12H30
Les Méridiennes
Lecture musicale

NOVEMBRE

> JEUDI 29 - 20H
Dans la peau de Cyrano
Théâtre
Théâtre municipal

DÉCEMBRE

- > SAMEDI 1^{ER} - 20H
Duo Belem et Martin Harley
Musique du monde
Organisé par Le Papillon bleu
Théâtre municipal
- > SAMEDI 1^{ER} - MINUIT
Marche Thiers-Roanne
Renseignement : goblette@ville-roanne.fr ou 04 77 23 20 87
- > MERCREDI 5 - 18H30
Conférence sur les dangers d'internet
Hôtel de ville
- > VENDREDI 7 - 18H30
Mondomino
Danse
Théâtre municipal
- > DU VENDREDI 7 AU DIMANCHE 9
Noël des Métiers d'art
Cour d'honneur Jean-Puy
- > SAMEDI 8 - 8H
Foire froide
Port de Roanne

32^{ème} édition du Téléthon

- Les Roannais vont à nouveau se mobiliser autour de plusieurs événements majeurs organisés en partenariat avec la ville, Roannais Agglomération et Loire-Nord AFM-Téléthon.
- > JEUDI 6 DÉCEMBRE (20H) - *Le repas des chefs* - **Chorum (Halle Vacheresse)** : préparé par les *Tables roannaises*, accompagné d'animations musicales. 04 77 71 51 77. Tarif : 48€.
- > SAMEDI 8 DÉCEMBRE (10H) - *La course du muscle*, **site de Valentin-Traiteur** : échauffement concocté par un coach pro puis départ pour 4 km (arrivée place du Marché). Retour possible avec une navette gratuite de la STAR.
- > LE 8 (16H) - *Le manège de Lulu*, **salle nord de Malleval** : spectacle de l'école du cirque. Tarif : 5€
- > LE 8 (TOUTE LA JOURNÉE) - *Le Village Téléthon*, **place du Marché** : balades en poneys, magiciens, musiciens, échiquier géant... et de nombreuses idées cadeaux.
- > LES 8 (20H30) ET 9 (15H) - *My Body Electric*, **salle des Maronniers au Coteau** : comédie musicale (fruit d'une collaboration entre le Centre musical Pierre-Boulez et le conservatoire de Roannais Agglomération).
- Plus d'infos : Facebook Téléthon Roanne et roanne.fr.**

Commemorations du 11-Novembre

- > LE 9 NOVEMBRE
Projection de « La Grande Illusion »
Espace Renoir (18h30)
- > LE 10 NOVEMBRE
Concert d'orgue organisé par ARENOR sur le thème de Guerre et Paix - Hervé Desarbre (organiste du Ministère des Armées)
Église Saint-Étienne (20h)
- > LE 11 NOVEMBRE
Messe
Église des Minimes (8h15)
- Inauguration de la stèle
Ancienne Caserne Werlé (9h30)
Brève allocution du maire de Roanne, lecture de lettres de Poilus par les enfants du CME et CMJ.
- Cérémonie commémorative
Square de la Paix, monument aux Morts et visite du Carré allemand (dès 10h)
Barbara Bosch, maire de Reutlingen, et Yves Nicolin, maire de Roanne, planteront un bulbe de fleurs printanières afin de rendre symboliquement hommage aux Roannais inscrits sur le monument aux morts et aux Allemands inhumés dans le Carré du même nom, dépôt de gerbe de l'UFAC (Union Fédérale des Anciens Combattants) et moment de recueillement.
- Les cloches des églises de Roanne retentiront dès 11h.**
- Place de l'Hôtel de ville (11h30)**
Prise d'armes, montée des couleurs et Marseillaise par les élèves de la chorale du collège Jules-Ferry.
- Salle Charles de Gaulle (12h)**
Discours des maires des villes jumelles, mini-concert par les élèves du conservatoire, vin d'honneur.
- Cimetière (14h30)**
Visites par Jean-Paul Nomade
- > LES 10 ET 11 NOVEMBRE
L'Hôtel de ville sera mis en lumière aux couleurs franco-allemandes.
Pour plus de détails sur roanne.fr et en pages 22-23.

Conférence au musée et nouveau site

- > JEUDI 15 NOVEMBRE - 18H
L'association Joseph-Déchelette, les Amis du musée et de la médiathèque organisent le 15 novembre (18h) une conférence autour de la numismatique dans l'Antiquité. À noter qu'elle sera présentée par Eneko Hiriard, chercheur au CNRS. Il a notamment été le premier lauréat du Prix Joseph-Déchelette décerné en 2016. Le conférencier dévoilera les arcanes de cette science peu connue.
- Autre bonne nouvelle ! Le musée Joseph-Déchelette s'offre un site truffé d'infos pertinentes. Au menu : toutes les expositions et collections, tous les événements, l'ouverture au grand public des fonds du musée... Rendez-vous sur : museederoanne.fr.

Vos prochains conseils de quartiers

- > MERCREDI 7 NOVEMBRE - 18H30
Conseil de quartier Mâtel-St-Roch
Espace scolaire Mâtel, 142 rue de Charlieu
- > MERCREDI 14 NOVEMBRE - 18H30
Conseil de quartier Centre
Hôtel de ville, salle Charles de Gaulle
- > MERCREDI 12 DÉCEMBRE - 18H30
Conseil de quartier Clermont-St Clair
MSP du Mayollet, 28 bis rue du Mayollet

Les conseils sont ouverts à l'ensemble des Roannais.



À l'heure où nous publions, des changements peuvent avoir lieu. N'hésitez pas à scanner le QR Code ou à vous rendre sur roanne.fr.

SHOW

VENDREDI 23 NOV. - 19H30

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

**FEU D'ARTIFICE / ILLUMINATIONS DE NOËL / S^TE BARBE DES POMPIERS
SOUPE DES CHEFS**



LE NOUVEAU TALENT

C'EST TOI !



Tu as entre 8 et 25 ans.
Inscris-toi,
seul ou en groupe,
avant le 15 février
sur roanne.fr